

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION  
DE GARLIN  
N°19/D3

Séance du 11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à GARLIN, sous la présidence de la Présidente Michèle PLANTE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
21	19	19
		Pour : 19
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

Mmes ARGILAGA MC, BITAILLOU F, DUFRECHE MH, LESPOUCIES-AMARE M (suppléante de M. MARTENS C, excusé), MAILLOT MC, PLANTE M. Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, CERISERE JJ (suppléant de M. LANUSSE-CAZALET A, excusé), COSTADOAT P, ERIZABAL CH, GUIRAUT J, JONVILLE B, LACOSTE P, LAHORE C, LAHORE JP, MARCHANDON B (suppléant de M. LECHON A., absent), MICHEL D, PELANNE C.

**Procuration(s) :**

Date de la convocation
04 avril 2019

**Étai(en)t absent(s) :**

Date d'affichage
12 avril 2019

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mrs MONSEGU M, PAULIEN R.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Marie Christine MAILLOT

12 avril 2019
---------------

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019
------------------------------

et publication du

__/__/__
----------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

**Investissement**

Dépenses : 576 834,00

Recettes : 569 414,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 1 241 161,00

Recettes : 1 241 161,00

Pour rappel, total budget :		
<b>Investissement</b>		
Dépenses :	769 414,00	(dont 192 580,00 de RAR)
Recettes :	769 414,00	(dont 200 000,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	1 241 161,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 241 161,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à GARLIN

Présidente PLANTE Michèle

